



Programme L2 Semestre 3



Suivre ce TD te permet d'acquérir les compétences pour t'approprier ton environnement documentaire et mener à bien les recherches demandées dans les différents TD juridiques. Ce cours obligatoire consiste en des **activités interactives** et des **exercices obligatoires** à réaliser en ligne. Tout au long de ton parcours, tu bénéficies de **l'accompagnement de tes enseignantes**

Calendrier

ACTIVITÉ	MODALITÉ
Module 1 - Découvrir le cours de Compétences informationnelles	Activités en ligne 
Module 2 - L'essentiel à connaître avant de commencer	
Module 3 - Mieux comprendre un arrêt + test d'application / 1pt	
Module 4 - Des outils pour comprendre le cours ou réviser	
Module 5 - Trouver de la jurisprudence (niveau confirmé) + test d'application / 1pt	
Module 6 - Trouver de la doctrine (niveau confirmé) + test d'application / 2pts	
Test de connaissances n° 1 / 6 pts	
Module 7 - Autoévaluer ses méthodes de travail / 1 pt	
Module 8 - Découvrir et partager les essentiels de la discipline	
Module 9 - Consulter la presse + test d'application / 1 pt	
Module 10 - Demander de l'aide (niveau confirmé)	
Module 11 - Faire des recherches sur un sujet juridique (niveau confirmé) + test d'application / 2pts	
Test de connaissances n° 2 / 6 pts	

Notation annuelle

Note /20 au semestre 3
+
Note /20 au semestre 4
=
Moyenne /20
≥
1 ECTS à la fin de l'année universitaire

Accompagnement pédagogique



Comment vérifier le travail à faire chaque semaine ?

En début de semaine, ton enseignante t'envoie **la liste des activités à faire sur ta messagerie UT Capitole**. Retrouve les archives de ces messages sur le **forum Annonces** de l'espace de cours.

Une question à partager avec les autres étudiants et les enseignantes ?

Poste un message sur le forum d'échanges sur l'espace de cours.

Tu souhaites échanger avec une enseignante ? Contacte-la directement par mail :

christel.candalot@ut-capitole.fr

stephanie.blandin@ut-capitole.fr

Tu n'as pas de matériel informatique. Comment participer aux activités en ligne ?

En travaillant sur un des ordinateurs publics dans les BU Arsenal et Manufacture

En empruntant un PC portable sur place à la BU de la Manufacture

En empruntant une tablette à la BU de l'Arsenal

